

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HYPPOLYTE BLANC

Du suicide en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 144-154

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__144_0

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Du suicide en France, par M. HIPPOLYTE BLANC.

Accroissement du suicide. — Répartition du suicide suivant les âges. — Rapport du suicide avec les saisons et les mois. — Instruments ou moyens de suicide. — Distribution géographique du suicide. — De l'influence du sentiment religieux sur le suicide.

Accroissement du suicide.

Lorsqu'on examine les *comptes rendus de la justice criminelle* on demeure frappé de la progression toujours croissante du nombre proportionnel des suicides en France depuis 1827, époque à laquelle ce relevé y figure pour la première fois. Pendant une période de 32 années, c'est-à-dire de 1827 à 1858 inclusivement, on ne compte pas moins de 92,662 suicides *accomplis*¹ en France: en moyenne 2,895 par an.

Le classement des suicides, suivant le sexe des individus, ayant été opéré à dater de 1836, on compte, de 1836 à 1858 :

56,562 suicides masculins; soit 2459.2 en moyenne par an;

18,548 suicides féminins; soit 806.7 en moyenne par an.

Nous donnons ici le tableau du relevé des suicides depuis 1827 :

ANNÉES.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	ANNÉES.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
1827	.	.	1,542	<i>Report.</i>	16,120	5,448	39,120
1828	.	.	1,754	1844	2,197	776	2,973
1829	.	.	1,904	1845	2,332	752	3,084
1830	.	.	1,756	1846	2,329	773	3,102
1831	.	.	2,084	1847	2,781	866	3,647
1832	.	.	2,156	1848	2,567	734	3,301
1833	.	.	1,973	1849	2,738	847	3,585
1834	.	.	2,078	1850	2,723	873	3,596
1835	.	.	2,305	1851	2,737	861	3,598
1836	1,775	565	2,340	1852	2,780	894	3,674
1837	1,811	632	2,443	1853	2,536	879	3,415
1838	1,886	700	2,586	1854	2,707	993	3,700
1839	2,049	698	2,747	1855	2,836	974	3,810
1840	2,040	712	2,752	1856	3,161	1,028	4,189
1841	2,139	675	2,814	1857	3,970	997	3,967
1842	2,139	737	2,866	1858	3,050	853	3,903
1843	2,391	729	3,020				
<i>A reporter.</i> . .	16,120	5,448	39,120	<i>Totaux</i> . . .	56,562	18,548	92,662

Si l'on divise les 30 années écoulées, de 1829 à 1858, par périodes quinquennales, on reconnaît que l'accroissement du suicide suit une marche progressive constante. Le tableau suivant, destiné à établir cette déplorable réalité, présente le nombre des suicides sur 100,000 individus.

	NOMBRE DE SUICIDES CONSTATÉS.			NOMBRE de suicides sur 100,000 indiv.	AUGMENTATION de la...période sur la précédente.
	Hommes.	Femmes.	Total.		
Première période, 1829-1833.	.	.	9,873	6. 12	.
Deuxième période, 1834-1838.	.	.	11,752	7. 18	1. 06
Troisième période, 1839-1843.	10,648	3,551	14,199	8. 29	1. 11
Quatrième période, 1844-1848.	12,306	3,901	16,107	9. 09	0. 80
Cinquième période, 1849-1853.	13,512	4,354	17,866	9. 98	0. 89
Sixième période, 1854-1858.	14,724	4,845	19,569	10. 85	0. 87
Total de l'accroissement.					4. 73

Ces chiffres, tristement éloquentes, démontrent que le suicide étend ses ravages de jour en jour et sans jamais les ralentir. L'augmentation est, en effet, tous les cinq ans, d'environ 1 p. 100. Mais si l'on veut mieux juger encore du danger que présente pour la société le développement du nombre des morts volontaires, il suffira de montrer la progression accomplie pendant les trente-deux années qui nous occupent, dans le chiffre des suicides comparé à celui de la population. Ainsi sur 100,000 individus, on compte :

1. Nous ne nous occupons pas dans ce travail des *tentatives* de suicides, mais seulement de suicides effectués.

En 1827	4.8 suicides.
En 1842	8.3 —
En 1858	10.8 —

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaire.

Dans quelles proportions les deux sexes ont-ils concouru à l'accroissement que nous venons de constater? Le tableau suivant va nous le dire :

ANNÉES.	PROPORTION DES SUICIDES sur 100,000 individus.		AUGMENTATION.		
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.
1839-1843	6.22	2.07	—	—	—
1844-1848	6.89	2.20	0.67	0.13	0.80
1849-1853	7.55	2.43	0.66	0.23	0.89
1854-1858	8.18	2.67	0.63	0.24	0.87

Ainsi pendant cette période de vingt années, le suicide, chez les hommes, tout en s'accroissant, ne donne lieu qu'à une augmentation proportionnelle décroissante qui est de 0.04 pour les vingt années. Chez le sexe féminin, au contraire, l'accroissement du suicide produit une augmentation proportionnelle croissante, qui est de 0.07 pour les vingt ans dont il s'agit.

Ce n'est pas en France seulement que se manifeste le mouvement ascendant dans le nombre des suicides. Une note fort remarquable¹, due à M. le conseiller d'État David, constate qu'en Danemark on comptait pour cent mille individus :

de 1835 à 1844 . . .	21.9 suicides
de 1845 à 1854 . . .	25.0 —
de 1855 à 1859 . . .	28.8 —

Nous ne doutons pas que si la limite de notre cadre nous l'eût permis, nous eussions constaté pour d'autres contrées le résultat auquel on arrive pour la France et pour le Danemark. Les phénomènes sociaux sont dus à des causes particulières et à des causes générales; or, celles-ci ne se localisent pas, et l'on peut dire avec assurance que lorsqu'elles agissent d'une manière constante pendant trente années dans un grand pays, elles agissent aussi ailleurs de la même manière pour produire des effets identiques.

Répartition du suicide suivant les âges.

Esquirol² pensait que « la vieillesse qui inspire à l'homme le désir de vivre parce qu'il est plus près de perdre la vie, est rarement exposée au suicide. » M. Falret³ s'est exprimé de la même manière : « la vieillesse, dit-il, est l'âge le moins exposé au développement du penchant au suicide. » Mais un observateur plus judicieux, M. le D^r de Lisle, n'a pas partagé cette opinion, et il a demandé à la statistique si elle pouvait justifier la vérité des hypothèses d'Esquirol et de M. Falret. Après avoir manié avec la plus grande sagacité les documents approximatifs qui lui étaient fournis par M. Quetelet sur la composition de la population, il a conclu, contrairement à M. Esquirol et M. Falret, que le nombre des suicides augmente constamment depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse. M. Lisle n'ayant pas eu à sa disposition des documents positifs sur la composition de la population d'après les âges des individus, n'a entrevu qu'une partie de la vérité. Le nombre des suicides ne va pas, comme

1. Insérée dans la livraison de septembre 1860 du Journal de la Société de statistique de Paris. Tome I, p. 74.

2. Maladies mentales, p. 583.

3. De l'hypochondrie et du suicide, p. 16.

il l'a admis, en augmentant d'une manière indéfinie avec l'âge. Cet accroissement cesse à partir de 80 ans et au-dessus. Des chiffres officiels vont nous permettre d'établir la progression réelle du suicide dans ses rapports avec l'âge des individus.

S'il est une amélioration importante que le zèle infatigable de M. Legoyt, chef de la division de statistique au ministère du commerce, ait fait introduire dans la recherche des éléments qui constituent la composition de la population de notre pays, c'est à coup sûr celle qui concerne le classement de la population suivant l'âge des individus.

Le relevé de la population suivant les âges, est publié déjà pour deux périodes quinquennales, c'est-à-dire pour 1851 et 1856¹. C'est peu encore assurément, et néanmoins ce précieux document permet d'affirmer la vérité sur le point qui nous occupe. Nous donnons pour l'intelligence de ce qui va suivre les deux recensements. Chaque période des âges a, en outre, été ramenée par nous à 1,000, et nous avons totalisé, en les réunissant, celles de ces périodes qui servent de base à l'examen des renseignements fournis dans les *comptes rendus de la justice criminelle*.

RECENSEMENT DE 1851.

	POPULATION masculine.	SOIT SUR 1,000 individus.		POPULATION féminine.	SOIT SUR 1,000 individus.
De 0 à 5 ans	1,682,986	94.6	De 0 à 5 ans	1,688,833	91.1
De 5 à 10 ans	1,676,290	94.2	De 5 à 10 ans	1,619,981	89.9
De 10 à 15 ans	1,602,340	90.1	De 10 à 15 ans	1,544,087	85.8
De 15 à 20 ans	1,593,948	89.6	De 15 à 20 ans	1,554,268	86.4
De 20 à 25 ans	1,454,062	81.7	De 20 à 25 ans	1,522,855	84.6
De 25 à 30 ans	1,434,815	80.6	De 25 à 30 ans	1,432,653	79.7
De 30 à 35 ans	1,352,884	76.0	De 30 à 35 ans	1,352,029	75.2
De 35 à 40 ans	1,294,111	72.7	De 35 à 40 ans	1,275,848	70.9
De 40 à 45 ans	1,184,762	66.6	De 40 à 45 ans	1,173,690	65.3
De 45 à 50 ans	1,053,767	59.2	De 45 à 50 ans	1,044,652	58.1
De 50 à 55 ans	1,039,601	58.4	De 50 à 55 ans	1,027,682	57.1
De 55 à 60 ans	738,089	41.5	De 55 à 60 ans	831,584	46.2
De 60 à 65 ans	591,024	33.2	De 60 à 65 ans	721,217	40.1
De 65 à 70 ans	489,698	26.4	De 65 à 70 ans	525,946	29.3
De 70 à 75 ans	333,690	18.8	De 70 à 75 ans	364,074	20.3
De 75 à 80 ans	170,901	9.6	De 75 à 80 ans	208,912	11.6
De 80 à 85 ans	73,338	4.1	De 80 à 85 ans	98,216	5.5
De 85 à 90 ans	24,044	1.4	De 85 à 90 ans	31,247	1.7
De 90 à 95 ans	5,287	0.3	De 90 à 95 ans	7,855	0.4
De 95 à 100 ans	1,508	.	De 95 à 100 ans	1,906	0.1
De 100 ans et au-dessus.	102	.	De 100 ans et au-dessus.	180	.
Âges non constatés . .	17,952	1.0	Âges non constatés . .	11,691	0.7
Total	17,794,964	1,000	Total	17,988,206	1,000

RECENSEMENT DE 1856.

	POPULATION masculine.	SOIT SUR 1,000 individus.		POPULATION féminine.	SOIT SUR 1,000 individus.
De 0 à 5 ans	1,740,820	97.5	De 0 à 5 ans	1,697,917	90.5
De 5 à 10 ans	1,658,121	92.9	De 5 à 10 ans	1,619,527	89.2
De 10 à 15 ans	1,612,976	90.8	De 10 à 15 ans	1,557,863	86.0
De 15 à 20 ans	1,535,725	86.0	De 15 à 20 ans	1,530,077	84.5
De 20 à 25 ans	1,352,241	75.7	De 20 à 25 ans	1,550,530	86.4
De 25 à 30 ans	1,414,705	79.2	De 25 à 30 ans	1,487,853	81.9
De 30 à 35 ans	1,366,623	76.5	De 30 à 35 ans	1,356,024	74.9
De 35 à 40 ans	1,317,082	73.8	De 35 à 40 ans	1,290,480	71.8
De 40 à 45 ans	1,211,694	67.9	De 40 à 45 ans	1,180,078	66.0
De 45 à 50 ans	1,089,164	61.0	De 45 à 50 ans	1,081,918	59.8
De 50 à 55 ans	956,688	53.6	De 50 à 55 ans	964,278	58.7
De 55 à 60 ans	858,971	48.1	De 55 à 60 ans	879,765	48.6
De 60 à 65 ans	628,923	35.2	De 60 à 65 ans	713,002	39.5
De 65 à 70 ans	451,038	25.3	De 65 à 70 ans	539,801	27.8
De 70 à 75 ans	322,341	18.0	De 70 à 75 ans	361,131	20.0
De 75 à 80 ans	183,227	10.3	De 75 à 80 ans	207,704	11.6
De 80 à 85 ans	71,260	4.0	De 80 à 85 ans	81,626	4.2
De 85 à 90 ans	22,836	1.3	De 85 à 90 ans	31,394	1.7
De 90 à 95 ans	5,035	0.2	De 90 à 95 ans	7,778	0.4
De 95 à 100 ans	797	.	De 95 à 100 ans	1,452	0.1
De 100 ans et au-dessus.	52	.	De 100 ans et au-dessus.	131	.
Âges non constatés . .	57,220	3.2	Âges non constatés . .	15,786	1.0
Total	17,867,459	1,000	Total	18,155,230	1,000

1. Statistique de la France, 2^e série, t. II, p. xxv; — t. IX, p. xxv.

Donnons maintenant le relevé des suicides constatés dans les deux périodes quinquennales 1849-1853 et 1854-1858.¹

NOMBRE DES SUICIDÉS AGÉS DE								
HOMMES.	de 5 à 30 ans.	de 30 à 40 ans.	de 40 à 50 ans.	de 50 à 60 ans.	de 60 à 70 ans.	de 70 à 80 ans.	de 80 ans et plus.	Age inconnu.
1849	431	476	596	547	370	173	34	109
1850	467	430	563	605	380	157	28	99
1851	505	472	558	564	321	179	32	106
1852	406	443	573	583	395	196	34	90
1853	467	425	510	543	309	197	37	68
Totaux	2,396	2,246	2,799	2,842	1,775	902	180	458
1854	482	498	536	585	337	183	41	45
1855	471	478	579	604	416	215	41	32
1856	508	537	639	708	458	230	42	39
1857	480	490	598	646	462	231	35	28
1858	469	525	637	646	491	218	34	30
Totaux	2,410	2,528	2,989	3,180	2,164	1,077	193	174

FEMMES.	de 5 à 30 ans.	de 30 à 40 ans.	de 40 à 50 ans.	de 50 à 60 ans.	de 60 à 70 ans.	de 70 à 80 ans.	de 80 ans et plus.	Age inconnu.
1849	174	197	147	154	132	58	16	27
1850	224	114	159	140	131	59	15	31
1851	167	143	176	158	109	68	17	28
1852	214	157	153	162	108	62	22	16
1853	216	131	145	171	120	57	12	12
Totaux	995	682	780	780	616	300	81	130
1854	239	160	171	180	140	67	19	17
1855	245	131	161	170	156	88	12	11
1856	240	160	185	179	146	93	22	8
1857	239	148	172	175	170	66	16	9
1858	171	145	165	145	153	61	8	5
Totaux	1,134	744	854	849	765	375	79	45

Les suicidés de 5 à 30 ans ont été réunis en un seul groupe, parce que les *comptes rendus de la justice criminelle*, divisant les suicidés au-dessous de 30 ans en trois catégories, savoir : ceux de moins de 16 ans, de 16 à 21 ans et de 21 à 30, il était impossible d'établir un rapport entre chacune de ces catégories, et les catégories adoptées pour le recensement de la population par âges, lesquelles se composent de cinq années chacune. Nous devons encore ajouter que nous avons commencé le relevé des suicides à partir de 5 ans, parce que dans la catégorie de ceux de moins de 16 ans, la statistique criminelle en compte :

de 1849 à 1853 : 1 de 7 ans, 4 de 8 ans, 3 de 9 ans;

de 1854 à 1858 : 1 de 6 ans; 1 de 7 ans; 2 de 8 ans;

suicides qui appartiennent dès lors à la période de population de 5 à 10 ans.

Avec les éléments qui précèdent, on trouve sur 100,000 individus les nombres ci-après de suicides :

	POUR LES HOMMES			POUR LES FEMMES			CE QUI DONNE ... suicides masculins plus pour 1 suicide féminin.
	de 1849 à 1853.	de 1854 à 1858.	total.	de 1849 à 1853.	de 1854 à 1858.	total.	
De 5 à 30 ans. .	6.0	6.1	12.1	2.5	2.9	5.4	2.2
De 30 à 40 ans. .	16.9	18.8	35.7	5.1	5.6	10.7	3.5
De 40 à 50 ans. .	26.0	25.9	50.9	7.0	7.5	14.5	3.5
De 50 à 60 ans. .	31.9	35.1	67.0	8.3	9.2	17.5	5.6
De 60 à 70 ans. .	33.4	40.0	73.4	9.8	12.2	22.0	6.3
De 70 à 80 ans. .	35.7	42.6	78.3	10.4	13.1	23.5	6.3
De 80 ans et plus.	30.7	38.6	69.3	11.6	11.9	23.5	2.9

D'un autre côté, en représentant les suicides au-dessous de 30 ans par 100, on a, pour les autres périodes de la vie, les chiffres ci-après :

1. Pour donner à nos calculs le plus grand degré de certitude, nous avons établi, comme on a pu le remarquer déjà, nos périodes quinquennales, en prenant pour année du milieu celle pendant laquelle chaque recensement de la population a été effectué.

	ANNÉES				TOTAL	
	1849-1853.		1854-1858.		des 10 années.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
De 5 à 30 ans. .	100	100	100	100	100	100
De 30 à 40 ans. .	381	204	308	193	589	397
De 40 à 50 ans. .	416	280	424	358	840	538
De 50 à 60 ans. .	531	332	575	317	1,106	649
De 60 à 70 ans. .	556	392	655	420	1,311	812
De 70 à 80 ans. .	595	418	698	451	1,293	867
De 80 ans et plus.	511	464	635	410	1,146	874

Ces exemples suffisent pour démontrer que l'accroissement du nombre des morts volontaires est constant de l'enfance jusqu'à 80 ans : à cet âge la période décroissante commence. En ce qui concerne les hommes, la diminution est même fort sensible pour les dix années écoulées de 1849 à 1858. Si l'on réunit en effet les résultats de l'avant-dernier tableau ci-dessus, on obtient :

$$\begin{array}{rcl}
 & \text{Moyenne des 10 années.} & \\
 \text{de 70 à 80 ans : } & 35.7 + 42.6 = & 78.3 \dots\dots 39.6 \\
 \text{de 80 ans et plus : } & 30.7 + 38.6 = & 69.3 \dots\dots 34.6 \\
 \text{Diminution} & & \underline{5.0}
 \end{array}$$

Pour ce qui regarde le sexe féminin la loi de diminution, à partir de 80 ans, ne paraît pas au premier abord aussi constante que pour les hommes, mais elle l'est en réalité, quoiqu'elle soit très-minime. Additionnons les chiffres du même tableau, nous trouvons pour les suicides constatés, et en poussant le calcul jusqu'à la troisième décimale :

$$\begin{array}{rcl}
 & \text{Moyenne des 10 années.} & \\
 \text{de 70 à 80 ans : } & 10.473 + 13.182 = & 23.655 \dots\dots 11.827 \\
 \text{de 80 ans et plus : } & 11.620 + 11.942 = & 23.562 \dots\dots 11.781 \\
 \text{Diminution.} & & \underline{0.046}
 \end{array}$$

Donc il y a diminution réelle pour les deux sexes. Nous pouvons dès lors conclure que le nombre des morts volontaires croît d'une manière constante jusqu'à 80 ans, et décroît à partir de cet âge.

On voit par ce qui précède combien les hommes les plus éminents sont exposés à se tromper, lorsqu'ils ne soumettent pas l'examen des questions à la méthode numérique. C'est pour avoir négligé cette méthode, qu'Esquirol et M. Falret ont avancé les erreurs qu'on a vues, et c'est pour s'y être soumis, au contraire, que M. le Dr de Lisle, même en se servant de documents approximatifs sur la composition de la population par âges, a pu les éviter en partie.

Rapport du suicide avec les saisons et les mois.

En étudiant le suicide dans sa liaison avec les saisons, on voit : 1° que le plus grand nombre correspond, pour les deux sexes, aux mois d'avril, de mai, de juin et de juillet; avec cette réserve que le mois d'avril accuse en général une forte augmentation sur mars, et dépasse quelquefois, pour les femmes, le chiffre de mai ;

2° Que les mois les plus froids, novembre, décembre, janvier et février, sont ceux où l'on en compte le moins.

Pour constater ce résultat, nous donnerons, pour les quinze années écoulées de 1844 à 1858, un tableau indiquant par chaque période quinquennale, le nombre absolu des suicides constatés dans chaque mois, et ce même nombre après avoir ramené chaque mois à 30 jours. Cette dernière opération se fait, on le sait, en divisant, comme en l'espèce, le nombre absolu des suicides d'un mois donné, par le nombre des jours de ce mois, et en multipliant ensuite le produit par 30.

			Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Années 1844 à 1848.	Hommes	Nombre absolu des suicides	844	758	1007	1143	1263	1338	1373	1102	984	963	788	743
		Nombre après réduction des mois.	810	810	974	1143	1231	1338	1330	1065	984	980	788	717
	Femmes	Nombre absolu des suicides	277	243	327	360	423	403	386	357	309	310	268	238
		Nombre après réduction des mois.	267	234	315	360	408	403	372	345	309	300	268	228
Années 1849 à 1853.	Hommes	Nombre absolu des suicides	1012	924	1132	1341	1371	1482	1437	1171	1032	981	822	807
		Nombre après réduction des mois.	978	990	1095	1341	1326	1482	1389	1131	1032	948	822	780
	Femmes	Nombre absolu des suicides	315	301	361	396	338	353	450	389	324	365	277	295
		Nombre après réduction des mois.	303	321	348	396	327	353	435	375	324	351	277	285
Années 1854 à 1858.	Hommes	Nombre absolu des suicides	1050	1045	1285	1397	1465	1572	1514	1264	1100	1174	902	958
		Nombre après réduction des mois.	1014	1119	1242	1397	1416	1572	1464	1221	1100	1134	902	924
	Femmes	Nombre absolu des suicides	317	320	392	455	466	544	535	440	382	349	330	306
		Nombre après réduction des mois.	306	342	378	455	450	544	516	432	382	336	330	294

Ces chiffres donnent pour 100 cas de suicides¹ les proportions ci-après (calculs faits sur les produits des mois ramenés à 30 jours) :

POUR LE SEXE MASCULIN :				POUR LE SEXE FÉMININ :			
	1844-1848.	1849-1853.	1854-1858.		1844-1848.	1849-1853.	1854-1858.
Janvier	6.8	7.2	6.8	Janvier	6.3	6.9	6.3
Février	6.6	7.3	7.5	Février	5.8	7.3	7.0
Mars	7.9	8.1	8.4	Mars	8.0	7.9	7.8
Avril	9.3	9.9	9.4	Avril	9.2	9.0	9.3
Mai	10.0	9.8	9.6	Mai	10.4	7.5	9.2
Juin	10.9	10.9	10.6	Juin	10.3	8.1	11.0
Juillet	10.0	10.2	9.9	Juillet	9.5	9.9	10.6
Août	8.7	8.3	8.2	Août	8.8	8.6	8.9
Septembre	8.0	7.6	7.4	Septembre	7.9	7.4	7.8
Octobre	7.6	7.0	7.7	Octobre	7.6	8.0	6.9
Novembre	6.4	6.0	6.1	Novembre	6.8	6.3	6.3
Décembre	5.8	5.7	6.2	Décembre	5.8	6.5	6.0
	100 ²	100 ³	100 ⁴		100 ³	100 ⁶	100 ⁷

Si nous comparons ces résultats avec ceux que fournit la statistique étrangère, on trouve pour le Danemark, d'après la note citée plus haut, sur 100 cas de suicide, la répartition suivante :

Novembre	6,8	Mars	6,7	Juillet	11,5
Décembre	5,1	Avril	9,0	Août	9,1
Janvier	5,9	Mai	12,3	Septembre	7,8
Février	6,7	Juin	13,0	Octobre	7,0

Bien que les sexes paraissent ici confondus, la progression croissante et décroissante est analogue à celle qui a été constatée par nous.

Instruments ou moyens de suicide.

Rien n'est, en apparence, plus libre que le choix du moyen employé par l'individu qui a résolu de se donner la mort, et néanmoins ce choix semble être, suivant le sexe, une affaire de goût nettement caractérisée par sa répétition invariable.

Parmi les moyens employés en France pour mettre fin à ses jours, tous ne sont pas d'un égal usage ; il en est auquel les malheureux qui se tuent, recourent beaucoup plus fréquemment qu'aux autres. Nous allons nous en convaincre par les rapprochements suivants. Résumons d'abord pour les quinze dernières années, 1844-1858, les moyens ou instruments de suicides :

1. En ne poussant le calcul qu'à la première décimale.
2. Le montant réel de l'addition donne 97.8 en s'arrêtant à la première décimale.
3. *Idem* 98.0 *idem.*
4. *Idem* 97.8 *idem.*
5. *Idem* 96.9 *idem.*
6. *Idem* 93.4 *idem.*
7. *Idem* 97.6 *idem.*

SEXE MASCULIN.

	1844-1848.	1849-1853.	1854-1858.	TOTAL.
Submersion	3,487	3,755	2,315	11,057
Strangulation, suspension	4,803	5,164	6,245	15,801
Armes { Pistolet	631	570	817	6,951
à { Fusil	753	581	865	
feu. { Non spécifiées	973	1,387	534	2,551
Asphyxie par le charbon	680	842	1,039	
Instruments tranchants et aigus	558	582	688	1,778
Poison	345	198	353	686
Chute volontaire d'un lieu élevé	438	441	430	1,294
Autres moyens divers	94	112	98	304
				<u>40,445</u>

SEXE FÉMININ.

	1844-1848.	1849-1853.	1854-1858.	TOTAL.
Submersion	1,747	1,987	2,183	5,917
Strangulation, suspension	1,167	1,180	1,350	3,703
Armes { Pistolet	7	5	7	94
à { Fusil	8	7	17	
feu. { Non spécifiées	19	16	8	1,843
Asphyxie par le charbon	508	636	711	
Instruments tranchants et aigus	92	116	135	343
Poison	128	114	141	371
Chute volontaire d'un lieu élevé	222	272	263	755
Autres moyens divers	9	31	34	64
				<u>19,100</u>

Si l'on ramène à 100 les nombres des tableaux ci-dessus, on trouve les résultats suivants pour le sexe masculin :

Poison	1.6
Chute volontaire d'un lieu élevé	3.1
Instruments tranchants et aigus	4.3
Asphyxie par le charbon	6.3
Armes à feu	17.2
Submersion	27.3
Strangulation, suspension	39.0

C'est-à-dire qu'en France, l'homme met fin à ses jours environ 25 fois plus souvent par la strangulation ou la suspension que par le poison, et qu'il se brûle la cervelle quatre fois plus souvent qu'il ne se tue au moyen d'instruments tranchants et aigus.

Voyons maintenant ce qui se passe pour le sexe féminin, toujours en ramenant à 100 les nombres de suicides spécifiés ci-dessus.

Armes à feu	0.7
Instruments tranchants et aigus	2.6
Poison	2.8
Chute volontaire d'un lieu élevé	5.8
Asphyxie par le charbon	14.0
Strangulation et suspension	28.2
Submersion	45.1

C'est-à-dire que la femme recourt environ 64 fois plus souvent à la submersion qu'aux armes à feu, pour mettre fin à ses jours.

Comparés entre eux, les deux sexes présentent des préférences bien tranchées, puisque l'on compte par même genre de mort environ :

2 hommes pour 1 femme qui se tue au moyen d'instruments tranchants ou aigus.

3 hommes pour 2 femmes qui se pendent ou s'étranglent.

16 hommes pour 1 femme qui se brûle la cervelle.

Tandis que l'on compte plus de :

3 femmes pour 2 hommes qui se noient.

2 femmes pour 1 homme qui s'empoisonne.

2 femmes pour 1 homme qui s'asphyxie par le charbon.

5 femmes pour 3 hommes qui se précipitent d'un lieu élevé.

Ainsi pour se détruire, la femme choisit de préférence la submersion, et l'homme la pendaison; et ils recourent le plus rarement, l'homme au poison, la femme à l'arme à feu.

Distribution géographique du suicide.

M. Guerry, dans son savant travail sur la statistique morale de la France, avait reconnu (p. 65) « qu'en général, de quelque point de la France qu'on parte, le nombre des suicides s'accroît régulièrement à mesure que l'on s'avance vers la capitale. » Il justifiait cette remarque par la production d'un tableau de classement des départements, d'après la relation du nombre des suicides au chiffre de la population. L'observation de M. Guerry ne porte que sur les années 1827 à 1830, et néanmoins, quoiqu'elle comprenne un laps de temps fort court, elle est parfaitement fondée. M. Lisle est arrivé, de son côté, au même résultat en ajoutant de nouveaux documents à ceux qu'avait fournis M. Guerry.

Nous avons dressé à notre tour des tableaux et des calculs qui, en établissant la vérité des observations faites par MM. Guerry et De Lisle, déterminent la distribution géographique du suicide en France. Un tableau par sexe correspond à la période des quinze années 1844-1858. De l'ensemble de nos calculs il résulte que :

Pour le sexe masculin, *la plus grande somme* des suicides a lieu :

1° Dans les départements du Nord et de l'Est, suivant une ligne méridionale, embrassant l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Loiret, l'Yonne, la Côte-d'Or, l'Aube, la Marne, la Meurthe et la Meuse;

2° Dans les cinq départements suivants du Midi : Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var et Basses-Alpes.¹

La moindre somme des suicides a lieu :

1° Dans les départements du Centre et du Sud-Ouest, suivant une zone qui embrasse les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, la Lozère, l'Aveyron, l'Ardèche, la Loire, l'Allier, la Creuse, la Corrèze, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Basses-Pyrénées;

2° Dans les sept départements suivants de l'Ouest : Manche, Sarthe, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure et Vendée.

En ce qui concerne le sexe féminin, cette distribution est à peu près la même, avec cette différence toutefois que quelques départements de l'Est, le Haut- et le Bas-Rhin, la Haute-Saône, l'Ain et l'Isère figurent parmi les départements où il y a le moins de suicides, comparativement à la population.

Dans les tableaux qui suivent, nos calculs ayant été poussés quelquefois jusqu'à la troisième décimale, nous avons pu pour les quinze dernières années, c'est-à-dire de 1844 à 1858, fixer un classement définitif des départements. On remarquera que

1. En considérant l'élévation du nombre des suicides dans ces cinq départements, M. Guerry et M. De Lisle ont pensé que, relativement au suicide, Marseille exerçait pour la Provence et le Dauphiné la même influence que Paris sur le reste du pays. La comparaison serait exacte si entre ces cinq départements, celui des Bouches-du-Rhône comptait le plus grand nombre de suicides, comme celui de la Seine compte le nombre le plus élevé entre tous les départements de la France. Mais cela n'est pas. On constate le plus grand nombre de suicides dans le Var, le département des Basses-Alpes vient ensuite, celui des Bouches-du-Rhône ne paraît qu'en troisième ligne.

ce sont toujours les départements du Centre et du Sud-Ouest¹ qui fournissent le moins de suicides, et que les *maxima* tombent toujours aussi dans le département de la Seine et les départements qui l'environnent.

Classement des départements par ordre du moins au plus de suicides. — Proportion sur 100,000 individus.

SEXE MASCULIN. — 1844-1858.			SEXE FÉMININ. — 1844-1858.		
1 Corse	3.0	45 Jura	11.6	1 Lozère	0.1
2 Aveyron	3.1	46 Finistère	11.7	2 Aveyron	0.7
3 Ariège	3.4	47 Vienne (Haute-)	11.7	3 Ariège	0.8
4 Cantal	4.0	48 Gard	11.9	4 Puy-de-Dôme	0.9
5 Lozère	4.1	49 Ain	12.3	5 Corse	0.9
6 Gers	4.4	50 Maine-et-Loire	12.5	6 Vendée	1.0
7 Lot	4.7	51 Calvados	12.7	7 Pyrénées (Hautes-)	1.2
8 Pyrénées (Hautes-)	4.8	52 Vosges	12.9	8 Loire (Haute-)	1.2
9 Loire (Haute-)	5.0	53 Rhin (Bas-)	13.0	9 Loire	1.2
10 Puy-de-Dôme	5.2	54 Moselle	13.7	10 Cantal	1.2
11 Garonne (Haute-)	5.6	55 Charente	13.8	11 Garonne (Haute-)	1.3
12 Tarn	6.0	56 Sarthe	14.0	12 Ardèche	1.5
13 Loire	6.0	57 Marne (Haute-)	14.1	13 Mayenne	1.6
14 Creuse	6.0	58 Rhône	14.2	14 Loire-Inférieure	1.6
15 Ille-et-Vilaine	6.2	59 Rhin (Haut-)	14.3	15 Pyrénées-Orient.	1.7
16 Manche	6.4	60 Nord	15.0	16 Tarn	1.7
17 Ardèche	6.5	61 Loir-et-Cher	15.6	17 Gers	1.7
18 Côtes-du-Nord	6.6	62 Côte-d'Or	16.0	18 Allier	1.7
19 Allier	6.6	63 Yonne	16.1	19 Creuse	1.8
20 Corrèze	6.6	64 Charente-Infér.	16.2	20 Lot	1.9
21 Aude	6.7	65 Vaucluse	16.3	21 Manche	1.9
22 Pyrénées-Orient.	6.8	66 Drôme	17.3	22 Hérault	1.9
23 Tarn-et-Garonne	7.2	67 Indre-et-Loire	17.6	23 Corrèze	2.0
24 Pyrénées (Basses-)	7.3	68 Bouches-du-Rhône	18.0	24 Rhin (Haut-)	2.0
25 Hérault	7.3	69 Pas-de-Calais	18.1	25 Aude	2.0
26 Vendée	7.4	70 Eure	18.4	26 Morbihan	2.2
27 Mayenne	7.6	71 Alpes (Basses-)	18.4	27 Ain	2.3
28 Landes	7.7	72 Ardennes	19.1	28 Isère	2.3
29 Lot-et-Garonne	7.9	73 Meurthe	19.8	29 Saône (Haute-)	2.3
30 Loire-Inférieure	8.3	74 Meuse	20.1	30 Rhin (Bas-)	2.4
31 Nièvre	8.5	75 Somme	20.1	31 Ille-et-Vilaine	2.4
32 Orne	8.6	76 Eure-et-Loir	20.2	32 Côtes-du-Nord	2.5
33 Saône (Haute-)	8.7	77 Loir-et-Cher	21.9	33 Doubs	2.5
34 Morbihan	9.0	78 Var	22.0	34 Nièvre	2.6
35 Indre	9.1	79 Aube	24.0	35 Orne	2.7
36 Cher	9.5	80 Seine-Inférieure	24.8	36 Lot-et-Garonne	2.7
37 Isère	10.7	81 Aisne	27.6	37 Jura	2.7
38 Alpes (Hautes-)	10.8	82 Marne	34.3	38 Finistère	2.8
39 Dordogne	10.9	83 Oise	36.8	39 Saône-et-Loire	2.8
40 Doubs	11.0	84 Seine-et-Marne	37.1	40 Vosges	2.8
41 Sèvres (Deux-)	11.1	85 Seine-et-Oise	39.9	41 Gard	2.9
42 Vienne	11.4	86 Seine	56.4	42 Landes	2.9
43 Gironde	11.5			43 Moselle	3.0
44 Saône-et-Loire	11.6	FRANCE	15.90	44 Dordogne	3.1
				45 Pyrénées (Basses-)	3.3
				46 Marne (Haute-)	3.3
				47 Vienne (Haute-)	3.3
				48 Gironde	3.4
				49 Cher	3.5
				50 Maine-et-Loire	3.5
				51 Tarn-et-Garonne	3.5
				52 Sèvres (Deux-)	3.6
				53 Vienne	3.7
				54 Sarthe	3.7
				55 Indre	3.8
				56 Rhône	3.8
				57 Meurthe	3.9
				58 Nord	4.0
				59 Alpes (Hautes-)	4.0
				60 Côte-d'Or	4.2
				61 Calvados	4.3
				62 Drôme	4.3
				63 Charente-Infér.	4.8
				64 Bouches-du-Rhône	4.9
				65 Vaucluse	5.0
				66 Meuse	5.2
				67 Ardennes	5.3
				68 Var	5.7
				69 Yonne	6.2
				70 Pas-de-Calais	6.3
				71 Alpes (Basses-)	6.4
				72 Charente	6.5
				73 Somme	6.5
				74 Eure-et-Loir	6.6
				75 Loir-et-Cher	6.7
				76 Eure	7.5
				77 Indre-et-Loire	8.0
				78 Seine-Inférieure	8.0
				79 Loir-et-Cher	8.5
				80 Aube	9.4
				81 Aisne	9.7
				82 Oise	12.9
				83 Seine-et-Oise	13.3
				84 Marne	13.5
				85 Seine-et-Marne	15.1
				86 Seine	23.3
				FRANCE	4.80

Si l'on réunit les suicides des deux sexes, l'ordre de classement, que l'on vient de voir pour chaque sexe séparément, n'est pas sensiblement altéré. C'est ce que démontre le tableau suivant qui s'applique à la même période des quinze années 1844-1858; les calculs y sont faits également à raison de 100,000 individus.

DEUX SEXES RÉUNIS. — 1844-1858.

1 Aveyron	3.8	23 Côtes-du-Nord	9.1	45 Gard	14.8	67 Bouches-du-Rhône	22.9
2 Corse	3.9	24 Mayenne	9.2	46 Alpes (Hautes-)	14.8	68 Meurthe	23.7
3 Lozère	4.2	25 Hérault	9.3	47 Gironde	14.9	69 Pas-de-Calais	24.5
4 Ariège	4.3	26 Loire-Inférieure	9.9	48 Vienne (Haute-)	15.0	70 Ardennes	24.5
5 Cantal	5.2	27 Lot-et-Garonne	10.6	49 Vienne	15.1	71 Alpes (Basses-)	24.8
6 Pyrénées (Hautes-)	6.0	28 Pyrénées (Basses-)	10.6	50 Rhin (Bas-)	15.4	72 Meuse	25.3
7 Puy-de-Dôme	6.1	29 Landes	10.6	51 Vosges	15.7	73 Indre-et-Loire	25.6
8 Gers	6.1	30 Tarn-et-Garonne	10.7	52 Maine-et-Loire	16.0	74 Eure	25.9
9 Loire (Haute-)	6.2	31 Saône (Haute-)	11.0	53 Rhin (Haut-)	16.3	75 Somme	26.7
10 Lot	6.6	32 Nièvre	11.1	54 Moselle	16.7	76 Eure-et-Loir	26.8
11 Garonne (Haute-)	6.9	33 Morbihan	11.2	55 Calvados	17.0	77 Var	27.7
12 Loire	7.3	34 Orne	11.3	56 Marne (Haute-)	17.4	78 Loir-et-Cher	30.4
13 Tarn	7.7	35 Indre	12.9	57 Sarthe	17.7	79 Seine-Inférieure	32.8
14 Creuse	7.8	36 Cher	13.0	58 Rhône	18.0	80 Aube	33.4
15 Ardèche	8.0	37 Isère	13.0	59 Nord	19.0	81 Aisne	37.3
16 Manche	8.3	38 Doubs	13.5	60 Côte-d'Or	20.2	82 Marne	47.8
17 Allier	8.3	39 Dordogne	14.0	61 Charente	20.3	83 Oise	49.7
18 Vendée	8.4	40 Jura	14.4	62 Charente-Inférieure	21.0	84 Seine-et-Marne	52.2
19 Pyrénées-Orient.	8.5	41 Finistère	14.5	63 Vaucluse	21.3	85 Seine-et-Oise	53.2
20 Ille-et-Vilaine	8.6	42 Saône-et-Loire	14.5	64 Drôme	21.6	86 Seine	79.6
21 Corrèze	8.6	43 Ain	14.6	65 Loir-et-Cher	22.3	FRANCE	9.98
22 Aude	8.7	44 Sèvres (Deux-)	14.7	66 Yonne	22.4		

1. La Corse à part bien entendu.

De l'influence du sentiment religieux sur le suicide.

Peut-on déterminer l'influence du sentiment religieux sur le penchant au suicide? Question délicate et fort grave, que nous ne nous flattons pas d'avoir résolue, mais à l'examen de laquelle nous espérons apporter un élément d'appréciation. En l'état actuel des documents que l'on possède, il n'est pas possible de déterminer l'action de la vie morale sur la production des faits criminels au sein de la société. Toutefois, on ne peut douter que l'existence plus ou moins prononcée du sentiment religieux dans une contrée n'influe sur la quantité des vocations religieuses qui s'y révèlent. A ce titre, la vocation à la prêtrise, si elle se montre constamment de beaucoup supérieure dans telle ou telle partie du pays, est l'expression du sentiment religieux qui y domine d'une manière plus puissante, et doit avoir pour corollaire un affaiblissement proportionnel dans le nombre des suicides. Hâtons-nous de dire pourtant que nous ne prétendons pas inférer de ce rapprochement une règle absolue pour juger d'une contrée au point de vue religieux. C'est, nous le répétons, un élément d'appréciation, et rien de plus. Cette réserve faite, voici les résultats curieux auxquels nous sommes arrivés en comparant le nombre des ordinations à la prêtrise¹ et celui des suicides pendant les quinze années 1844—1858, dans les quatre départements où l'on a compté le plus de suicides, et dans les quatre où l'on en a compté le moins.

Dans le tableau suivant, la proportion des suicides ne s'applique qu'aux suicides pour le sexe masculin, tandis que le rapport du nombre des ordinations au chiffre de 100,000 individus, comporte les deux sexes. Agir autrement, c'eût été ne pas considérer le nombre des vocations religieuses comme le résultat de l'influence du sentiment religieux sur l'ensemble de la population: il fallait donc calculer la proportion des ordinations sur le chiffre de la population des deux sexes réunis, et non sur celui de la population masculine seulement.

Départements où l'on compte le plus de suicides.

	PROPORTION des suicides sur 100,000 hommes.	MOYENNE.
1 Oise	35.8	42.55
2 Seine-et-Marne	37.1	
3 Seine-et-Oise	39.9	
4 Seine	56.4	

	PROPORTION des ordinations à la prêtrise sur 100,000 habitants.	
1 Oise	11.9	9.45
2 Seine-et-Marne	8.5	
3 Seine-et-Oise	18.7	
4 Seine	3.7	

Départements où l'on compte le moins de suicides.

	PROPORTION des suicides sur 100,000 hommes.	MOYENNE.
1 Corse	3.0	3.37
2 Aveyron	3.1	
3 Ariège	3.4	
4 Cantal	4.0	

	PROPORTION des ordinations à la prêtrise sur 100,000 habitants.	
1 Corse	7.5	9.87
2 Aveyron	11.7	
3 Ariège	7.3	
4 Cantal	13.0	

Ainsi le groupe de Paris, qui donne 42.55 suicides, n'a que 9.45 ordinations à la prêtrise; c'est-à-dire que pour 4.5 suicides sur 100,000 *hommes*, on ne trouve que 1 ordination sur 100,000 *individus des deux sexes*. Le groupe, au contraire, où l'on ne compte que 3.37 suicides, a 9.87 ordinations; c'est-à-dire 1 suicide sur 100,000 *hommes*, et 2.9 ordinations sur 100,000 *individus des deux sexes*.²

1. Le relevé des ordinations a été fait d'après les états officiels du personnel du clergé.

2. Nous n'avons pas choisi les départements que nous venons de citer pour exemple, nous les avons pris dans leur ordre de plus ou de moins de suicides. Si on eût fait un choix, on aurait eu des résultats plus extraordinaires; ainsi le département de l'Aisne compte, pour les mêmes 15 années, 1 ordination pour près de 5 suicides masculins (4.7).

Ces rapprochements sont fort remarquables, et si l'on peut jusqu'à un certain point juger de l'influence du sentiment religieux par le chiffre des vocations à la prêtrise, on constate, d'après les nombres qui précèdent, que le suicide est d'autant moins fréquent que le sentiment religieux est plus dominant.

Conclusions générales.

De l'ensemble des faits qui précèdent, nous croyons pouvoir conclure :

1° Que le nombre des suicides (deux sexes réunis) va croissant, et que cet accroissement depuis 1827, est de 225 p. 100 ;

2° Que le nombre des suicides croît d'une manière constante jusqu'à 80 ans, et décroît à partir de cet âge ;

3° Que, dans sa distribution mensuelle, le maximum des suicides coïncide avec les mois de juin et de juillet ; le minimum avec les mois de novembre et décembre ;

4° Que, quant au choix du moyen pour se donner la mort, l'homme recourt de préférence à la strangulation, la femme à la submersion ;

5° Que, dans sa distribution géographique, les départements du Centre et du Sud-Ouest offrent le moins de suicides, et que le nombre des suicides s'élève d'autant plus que l'on se rapproche du Nord et du Nord-Est de la France vers Paris ;

6° Que les départements où il se commet le plus de suicides, sont ceux où l'on compte le moins d'ordinations à la prêtrise, et réciproquement ceux où il y a le plus d'ordinations à la prêtrise sont ceux où l'on constate le moins de suicides.
